

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS375

présenté par  
M. Paul, rapporteur

-----

### ARTICLE 38

Après le mot :

« substitution »,

supprimer la fin de l'alinéa 18.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination. La possibilité de mentionner l'impossibilité de la substitution sur l'ordonnance est prévue à l'article L.5125-23-2 tel que modifié.